



## La Chambre Nationale des Propriétaires ouvre sa 1ère délégation régionale à Lyon

**Historiquement implantée en Ile-de-France, la Chambre Nationale des Propriétaires se développe sur l'ensemble du territoire français en mettant en place des délégations régionales.** afin de se rapprocher au plus près de ses adhérents.

C'est donc à Lyon que la CHNDP implante cette 1ère délégation qui a vocation à accueillir et conseiller les propriétaires, les copropriétaires, les syndics bénévoles et les futurs acquéreurs immobiliers de la région rhônalpine. Ces derniers pourront ainsi bénéficier de consultations auprès d'experts bénévoles (avocats, architecte, expert en immobilier...) et de tous les services proposés par la Chambre Nationale :

- **information, conseil et aide** sur le plan juridique, fiscal et technique par le biais de spécialistes, de supports d'information, de documents pré-établis, de conférences et de formations
- **avantages tarifaires** et conditions préférentielles de partenaires (ex : Orange, Barnes, Citya, Antargaz...)
- **représentation des adhérents** et défense de leurs intérêts auprès des pouvoirs publics.

**La délégation Lyon-Rhône sera pilotée par Stéphane Chouvellon**, avocat en droit immobilier et public, et sera composée de Caroline Brumm-Godet, avocate en droit des beaux et droit des contrats, de Sylvain Chaussard, avocat fiscaliste, de Philippe Guenot, architecte DPLG, et de Fanny Sapin, expert en immobilier.